

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 3 décembre 2018, à 19h00, en la salle municipale de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Nathalie Dupuis, mairesse  
Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1  
Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2  
Karl Hunting, conseiller au siège no. 3  
Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4  
René Couture, conseiller au siège no. 5  
Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière et Madame Marie-Céline Corbeil, adjointe administrative sont également présentes.

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h00 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance 5 novembre 2018
- 3.0 Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de novembre 2018
- 4.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour novembre 2018
- 5.0 Période de questions
- 6.0 Règlements :
  - 6.1 Adoption du règlement 609 sur la délégation de dépense pour l'année 2019
  - 6.2 Adoption du règlement 611 sur les compteurs d'eau résidentiels
  - 6.3 Avis de motion et présentation du projet de règlement fixant la taxation et la tarification pour l'année 2019
- 7.0 Résolutions :
  - 7.1 Déclarations des intérêts pécuniaires
  - 7.2 Affectation budgétaire entretien système membranaire usine de traitement d'eau potable



- 7.3 Appropriation surplus affecté vidange de fosses septiques
  - 7.4 Affectation budgétaire vidange des boues d'étang
  - 7.5 Appropriation surplus affecté compteurs d'eau
  - 7.6 Affectation budgétaire Site web
  - 7.7 Soutien à la Campagne des paniers de Noël
  - 7.8 Nomination de membres au CCU
  - 7.9 Demande de contribution financière de l'École La Passerelle
  - 7.10 Accord d'accès municipal avec TACTIC
  - 7.11 Prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de déchets solides de la région de Coaticook 2019
  - 7.12 Surveillance chantier – Projet Champ des possibles
  - 7.13 Mandat Chargé de projet ingénieur – Travaux Champ des possibles
  - 7.14 Demande d'Autorisation CPTAQ – Déplacement sur le lot 2 444 482
  - 7.15 Embauche employé temporaire – déneigement
  - 7.16 Mise à jour du Plan de sécurité civile
  - 7.17 Contrat inspecteur en bâtiment et en environnement pour 2019
  - 7.18 Service regroupé intermunicipal en ingénierie
  - 7.19 Demande Fondation Tillotson – Projet d'atelier de menuiserie au Centre communautaire
  - 7.20 Appel d'offres étudiants en maîtrise en environnement – Université de Sherbrooke
  - 7.21 Programmation finale TECQ 2014-2018
  - 7.22 Décompte progressif no 3 de TGC pour les travaux de réfection de la rue Compton Est
- 8.0 Varia  
Horaire d'ouverture de l'Hôtel de Ville pour la période des fêtes 2018
- 9.0 Questions des contribuables
- 10.0 Levée de l'assemblée

4185-2018-12-03

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

**D'**adopter l'ordre du jour tel avec l'ajout du point suivant :



7.23 : Problématique à l'usine de filtration – deuxième mandat de recherche de solution

4186-2018-12-03

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2018**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 5 novembre 2018 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett  
Appuyé par le conseiller René Couture  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 novembre 2018 soit adopté.

4187-2018-12-03

**ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 30 NOVEMBRE 2018**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller René Couture  
Et résolu à l'unanimité

Que les comptes payés et à payer du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2018 soient adoptés :

- Les activités courantes du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2018 : 687 725,03 \$
- Les salaires du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2018 : 28 256,25 \$

La secrétaire-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no.275.

**DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2018**

La secrétaire trésorière dépose le rapport de délégation de dépenses pour le mois de novembre 2018.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne présente.



**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 609 SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal de la Ville de Waterville se prévaut de l'article 477.2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19) pour déléguer, par le présent règlement, à la direction générale et secrétaire-trésorière de la Ville, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Ville ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville doit encourir des dépenses relatives à son administration générale ;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 5 novembre 2018;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement no 609 intitulé Règlement déléguant à la direction générale le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Ville de Waterville pour l'exercice financier 2019.

**ADOPTION RÈGLEMENT 611 SUR LES COMPTEURS D'EAU RÉSIDENTIELS**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller René Couture  
Et résolu à l'unanimité

IL EST RÉSOLU d'adopter le règlement no 611 intitulé « règlement numéro 611 sur les compteurs d'eau résidentiels».

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT FIXANT LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2019**

Philippe-David Blanchette, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement visant l'adoption d'un règlement fixant la taxation et la tarification pour 2019.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.



**DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les membres du conseil doivent chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, déposer une déclaration de leurs intérêts pécuniaires;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Waterville prenne acte du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

**AFFECTATION BUDGÉTAIRE ENTRETIEN SYSTÈME MEMBRANAIRE USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville a taxé en 2018 pour l'entretien des membranes de l'usine de traitement d'eau potable;

**CONSIDÉRANT QUE** les sommes ainsi recueillies sont en prévision d'un entretien futur;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**D'affecter** le montant de 37 867 \$ taxé en 2018 prévu pour l'entretien des membranes à une réserve budgétaire à cet effet.

**APPROPRIATION SURPLUS AFFECTÉ VIDANGE FOSSES SEPTIQUES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville désire approprier un montant de la réserve budgétaire affecté à la Vidange des fosses septiques pour les travaux effectués cet automne;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett  
Et résolu à l'unanimité

**D'approprier** un montant de 19 221 \$ de la réserve budgétaire pour les travaux de vidange des fosses septiques pour le paiement des travaux réalisés cet automne.



**AFFECTATION BUDGÉTAIRE VIDANGE DES BOUES D'ÉTANGS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville a taxé en 2018 pour la vidange des boues d'étang ;

**CONSIDÉRANT QUE** les sommes ainsi recueillies sont en prévision d'une vidange future ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

**D'affecter** le montant de 10 000 \$ taxé en 2018 prévu pour la vidange des boues d'étang à une réserve budgétaire à cet effet.

**APPROPRIATION SURPLUS AFFECTÉ COMPTEURS D'EAU**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville désire approprier un montant de la réserve budgétaire affecté aux compteurs d'eau pour les travaux effectués cet automne;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

**D'approprier** un montant de 5 000 \$ de la réserve budgétaire pour les travaux d'installation de compteurs d'eau pour le paiement des travaux réalisés cet automne.

**AFFECTATION BUDGÉTAIRE SITE WEB**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville souhaitait mettre à jour le site web de la Ville en 2018 mais pour diverses raisons, ce projet n'a pas pu être réalisé;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller René Couture  
Et résolu à l'unanimité

**D'affecter** le montant un montant de 9 000\$ à une réserve budgétaire à cet effet.

**SOUTIEN À LA CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL**

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook invite la Ville à participer à la 11<sup>e</sup> Campagne des paniers de Noël ;



**CONSIDÉRANT QUE** le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook désert par cette campagne de financement les citoyens de Waterville qui font la demande de service de dépannage, et ce tout au long de l'année ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil remette un don de 100\$ à la Campagne des paniers de Noël.

4198-2018-12-03

#### **NOMINATION DE MEMBRES AU CCU**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville a adopté son règlement constituant son Comité consultatif d'urbanisme ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité doivent être nommés par le conseil municipal ;

**CONSIDÉRANT QUE** 3 membres doivent être nommés pour une période de 2 ans;

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

**DE** nommer messieurs Marc Morin et Stéphane Péloquin ainsi qu'Yvan Boulay comme membres du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans se terminant le 31 décembre 2020.

4199-2018-12-03

#### **DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE DE LA PASSERELLE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'École la passerelle de Waterville souhaite faire l'achat de matériel sportif et des sorties sportives (exemple : cours de karaté) pour ses élèves;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville souhaite soutenir cette initiative;

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

**De** verser une contribution de 500 \$ pour le projet d'activités sportives à l'École la Passerelle de Waterville.



**ACCORD D'ACCÈS MUNICIPAL AVEC TACTIC**

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook et les municipalités locales de son territoire se sont prévalues des articles 569.0.1 et suivants du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) et 468 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), afin de conclure une entente de délégation de compétence à la MRC pour le déploiement d'Internet haute vitesse ;

**ATTENDU** que les municipalités locales et la MRC de Coaticook considèrent que l'accès à un service d'Internet à haute vitesse pour l'ensemble de la population est un outil essentiel au développement de la région ;

**ATTENDU** que la population de la Ville de Waterville attend avec impatience le branchement à Internet, qui doit faire partie des services de proximité ;

**ATTENDU** qu'Industrie Canada a émis des lettres patentes le 11 août 2009 à un organisme à but non lucratif créé à cet effet, soit la Table d'Action en Communication et Technologies de l'Information de la MRC de Coaticook (ci-après TACTIC) Ltée ;

**ATTENDU** qu'un projet «Amélioration de la fiabilité, de la disponibilité et de la vitesse du service d'accès Internet sur les territoires mal desservis de la MRC de Coaticook» de type FTTH (Fiber To The Home) a été présenté et déposé par TACTIC aux programmes d'aide financière Québec Branché et Brancher pour innover ;

**ATTENDU** que le 17 novembre 2017, la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec a confirmé que le projet de TACTIC est admissible à une aide financière maximale de 4 441 836 \$ à même le Programme Québec branché et le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada a confirmé que le projet de TACTIC est également admissible à une aide financière maximale de 4 441 836 \$ à même le Programme Brancher pour innover ;

**ATTENDU** que, pour agir comme entreprise de distribution, TACTIC doit construire, entretenir et exploiter son équipement sur une servitude, qu'il s'agisse de voies publiques, de rues, d'accès routiers, de voies, de ponts ou de viaducs qui relèvent de la municipalité ou tout autre lieu public convenu entre les parties ;

**ATTENDU** qu'aux termes de l'article 43 de la *Loi sur les télécommunications* (L.C. 1993, ch. 38) TACTIC doit obtenir l'approbation municipale pour construire des lignes de transmission sur une servitude ;

**ATTENDU** que la municipalité peut choisir d'accorder un droit d'accès non exclusif à TACTIC pour l'utilisation des servitudes, pour autant que cette utilisation n'entrave pas abusivement l'utilisation et la jouissance des lieux par le public, ni ne brime les droits ou privilèges accordés avant la date d'entrée en vigueur par la municipalité à un tiers quant à l'utilisation des servitudes ;





**ATTENDU** que le conseil de la Ville de Waterville prend en compte un projet d'accord d'accès municipal à cet effet et en fait sien comme si au long reproduit ;

**ATTENDU** que cet accord définit les modalités et conditions de l'entente entre les parties ;

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**IL EST RÉSOLU** d'accepter de conclure un accord d'accès municipal afin de permettre à TACTIC construire des lignes de transmission sur une servitude et d'autoriser Nathalie Dupuis, Mairesse et Nathalie Isabelle, Directrice générale, à signer au nom de la Ville de Waterville cet accord tel que présenté.

4201-2018-12-03

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK 2019**

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Waterville est membre de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook ;

**CONSIDÉRANT** que la Régie inter-municipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook a déposé son budget de fonctionnement 2019 à la Ville de Waterville ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville accepte le budget 2019 de fonctionnement de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook.

4202-2018-12-03

**SURVEILLANCE CHANTIER - PROJET CHAMP DES POSSIBLES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville doit assumer la surveillance chantier pour le projet Champ des possibles tel que prévu à l'entente avec le promoteur;

**CONSIDÉRANT QUE** deux firmes ont dûment répondu à notre demande de prix :

Entreprise	Prix avant taxes
Avizo	9 146.00 \$
WSP Canada Inc.	14 800 .00 \$

**CONSIDÉRANT QUE** Avizo est le plus bas soumissionnaire;



Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

**D'**entériner le mandat à Avizo pour la surveillance chantier des travaux pour le projet Champ des possibles aux coûts de 9 146.00\$ plus les taxes applicables;

**De** financer cette dépense par le surplus de l'exercice;

**D'**autoriser le paiement de la dépense, sur réception des honoraires, selon les étapes prévues, et ce jusqu'au montant maximal autorisé.

4203-2018-12-03

### **MANDAT CHARGÉ DE PROJET INGÉNIEUR – TRAVAUX CHAMP DES POSSIBLES**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux du projet Champ des possibles débutent dans la période budgétaire de la Ville ;

**CONSIDÉRANT QUE** c'est la même firme qui assure la partie surveillance bureau des travaux assumée par le promoteur et la partie surveillance chantier assumée par la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** dans ce contexte la Ville a décidé de retenir les services d'un chargé de projet ingénieur pour l'assister dans le suivi administratif et technique du projet;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**D'**entériner le mandat à Sylvie Girard de Géosymbiose, pour agir à titre de chargée de projet ingénieure pour assister la direction de la Ville dans le suivi administratif et technique du projet Champ des possibles aux coûts de d'environ 3 000\$ plus les taxes applicables;

**De** financer cette dépense par le surplus de l'exercice;

**D'**autoriser le paiement de la dépense, sur réception des honoraires, selon les étapes prévues, et ce jusqu'au montant maximal autorisé.

4204-2018-12-03

### **DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ – DÉPLACEMENT SUR LE LOT 2 444 482**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire du lot # 2 444 482 désire déplacer sa résidence hors de la zone inondable suite à l'avis technique de la sécurité civile;

**CONSIDÉRANT QU'**il est urgent de protéger les bâtiments suite aux multiples inondations;



**CONSIDÉRANT QUE** le déplacement de la résidence est essentiel à la sécurité des personnes qui y habitent;

**CONSIDÉRANT QU'**une demande d'autorisation doit être demandée à la Commission de Protection du Territoire Agricole;

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

D'approuver la présente demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

4205-2018-12-03

### **EMBAUCHE EMPLOYÉ TEMPORAIRE – DÉNEIGEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville n'a pas encore statué sur le remplacement du poste de chef d'équipe;

**CONSIDÉRANT QUE** l'embauche d'une ressource supplémentaire temporaire est nécessaire pour assurer le déneigement en attendant l'embauche d'une nouvelle ressource à temps plein ;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher Monsieur Germain Sirois de façon temporaire pour le déneigement, sur appel seulement, selon la convention collective en vigueur.

4206-2018-12-03

### **MISE À JOUR DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il est entré en vigueur le 9 novembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** la mise à jour du Plan de sécurité civile n'a pas été réalisée depuis quelques années et qu'il est nécessaire d'intégrer les nouvelles exigences du nouveau règlement dans ce Plan;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de Raymond Gagné, au montant de 6 032\$ plus les taxes applicables, pour la réalisation de cette mise à jour;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité



D'accepter l'offre de service de M. Ramond Gagné au montant de 6 032\$ plus les taxes applicables;  
De débuter le travail avec M. Gagné dès janvier 2019.

4207-2018-12-03

### **CONTRAT INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT POUR 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville doit combler un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour l'année 2019;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services de la firme Urbatek (9202-0833 Québec Inc.) pour l'année 2019 ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu

**D'accepter** l'offre de services de la firme d'Urbatek (9202-0833 Québec Inc.) pour l'année 2019. Monsieur Nicolas Plourde sera attitré à la Ville de Waterville afin d'occuper le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement. Le taux horaire est établi à 40 \$/heure travaillée, à environ 14 heures par semaine, formation et kilométrage inclus ;

**D'autoriser** la directrice générale à signer tout document relatif à cette entente.

4208-2018-12-03

### **SERVICE REGROUPÉ INTERMUNICIPAL EN INGÉNIERIE**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Val-Saint-François a réalisé une étude concernant la mise en commun d'un service d'ingénierie inter MRC intégrant le territoire de la MRC de Memphrémagog et la MRC de Coaticook;

**CONSIDÉRANT QU'**un service d'ingénierie à terme permettra d'offrir du soutien et de l'accompagnement ainsi que la réalisation de mandats en ingénierie auprès des municipalités signataires de l'entente intermunicipale;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Val-Saint-François a présenté les résultats de cette étude de mise en commun d'un service d'ingénierie dans les trois MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville a signalé par courriel le 19 novembre 2018 son intention d'être incluse dans le montage financier du service regroupé en ingénierie;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Val-Saint-François a préparé le montage financier du service d'ingénierie sur la base du nombre de municipalités ayant signalé leur intérêt dans le courriel d'intention transmis à la fin novembre 2018;



**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités ayant confirmé leur intérêt veulent se positionner officiellement sur leur adhésion lors de la transmission du montage financier final, avant la signature de l'entente intermunicipale;

**CONSIDÉRANT QUE** le financement du service d'ingénierie regroupé est basé sur une quote-part partagée entre les municipalités et MRC membres permettant d'assumer les frais fixes du service et sur le principe utilisateur-payeur à coût très avantageux pour les municipalités;

**CONSIDÉRANT QU'**une banque de 15 heures la première année et 10 heures les années subséquentes devra obligatoirement être prise et incluse dans la quote-part afin de permettre au service d'ingénierie de rencontrer les municipalités et planifier leurs besoins annuels;

**CONSIDÉRANT QUE** les modalités telles que la durée de l'entente intermunicipale et la méthode de priorisation des travaux seront convenues entre les municipalités ayant adhéré au service;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville est intéressée à participer au projet de service d'ingénierie regroupé, le tout à être confirmé par la signature de l'entente intermunicipale;

**CONSIDÉRANT QU'**en dépit de la volonté des parties, certains éléments hors du contrôle des MRC ou municipalités peuvent avoir une influence sur la réalisation du projet tel que la disponibilité de la main-d'œuvre;

Il est proposé par le conseiller René Couture  
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville accepte d'être intégrée au montage financier final du service regroupé intermunicipal en ingénierie, aux conditions proposées et selon le montage financier présenté ;

**QUE** la Ville de Waterville acceptera de participer à une rencontre pour définir et établir les modalités de l'entente intermunicipale du service d'ingénierie;

**QU'**une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François et la MRC de Coaticook.

**DEMANDE FONDATION TILLOTSON – PROJET D'ATELIER DE MENUISERIE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Point reporté.



**APPEL D'OFFRES – ÉTUDIANTS EN MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT –  
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville vient de mettre en place un comité en environnement pour entamer un processus de réflexion sur ses pratiques ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville aimerait se doter d'un document de référence qui assurerait de mettre de l'avant les meilleures pratiques en matière d'environnement à l'échelle municipale;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

**De** faire un appel d'offres aux étudiants en maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke pour la réalisation de ce mandat selon les spécifications déterminées par le conseil.

**PROGRAMMATION FINALE TECQ 2014-2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;



**QUE** la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**QUE** la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);

**QUE** la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

**QUE** la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

**DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 3 DE TGC INC ET RÉCEPTION PROVISOIRE POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE COMPTON EST**

Point reporté.

4211-2018-12-03

**PROBLÉMATIQUE À L'USINE DE FILTRATION – DEUXIÈME MANDAT DE RECHERCHE DE SOLUTION**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville constate toujours une problématique à l'usine de filtration depuis plusieurs mois ;

**CONSIDÉRANT QUE** la recherche de solution nécessite un deuxième mandat d'un service d'un ingénieur externe ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller René Couture  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil donne un deuxième mandat de recherche de solution pour la problématique à l'usine de filtration à la firme Géosymbiose pour un budget d'environ 3 600\$.

**VARIA**

Le conseil désire inviter les citoyens le dimanche 9 décembre à partir de 14h00 au défilé du Père Noël et à la remise des cadeaux aux enfants organisé par le comité des loisirs.



## PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun contribuable.

4212-2018-12-03

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting

Appuyé par le conseiller René Couture

Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19h10.

---

Nathalie Dupuis, mairesse

---

Nathalie Isabelle, directrice générale

